

DES NUDGES MIS EN PLACE POUR LIMITER LES DÉPÔTS SAUVAGES DANS LE QUARTIER DE L'ARGONNE À ORLÉANS

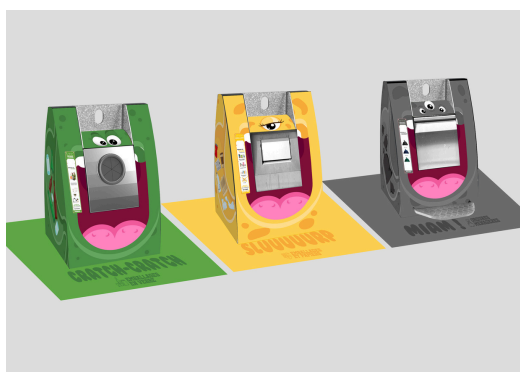
Pour encourager le geste de tri et améliorer le cadre de vie des habitants, Orléans Métropole et la Ville d'Orléans ont décidé de mettre en place de nouvelles bornes de tri sur 3 secteurs du quartier de l'Argonne, habillées de nudges, pour influencer sur le comportement des usagers. 3 choix esthétiques seront soumis au vote des habitants concernés à compter du mercredi 19 juin. Explications.

Dans le quartier de l'Argonne, tous s'accordent pour témoigner de la présence récurrente de déchets au pied des bornes de tri enterrées. Pour réduire ces dépôts considérés comme "sauvages" et inciter les utilisateurs à mettre leurs déchets dans ces bornes, Orléans Métropole et la Ville d'Orléans, en concertation avec les bailleurs sociaux, ont décidé de tester un nouveau modèle de bornes enterrées sur plusieurs sites du quartier. Le dépôt des ordures ménagères est facilité grâce à une trappe plus grande et un système d'ouverture à pédale. 3 de ces points seront équipés de nudges : 49 : 49 avenue de la Marne / 7 rue des Jacobins / 17 rue Paul Lemesle.

Mais les nudges au fait, c'est quoi ? Il s'agit d'un outil conçu pour modifier nos comportements au quotidien, sous la forme d'une incitation discrète et ludique. Dans le cas présent, il s'agit d'autocollants sur toute la surface des bornes enterrées et au pied de celles-ci. C'est un moyen de toucher les riverains, d'intervenir sur le registre émotionnel, de leur faire comprendre que l'endroit doit rester propre et qu'ils doivent participer au tri des déchets. Cela doit permettre de diminuer les dépôts sauvages en incitant à un comportement respectueux de la propreté et du cadre de vie. Cette action vient en parallèle d'actions menées qui, bien qu'efficaces, ne réussissent pas totalement à résorber les dépôts sauvages.

3 thématiques ludiques vont être soumises au vote des habitants. La proposition recueillant le plus de voix sera ensuite déployée dès fin septembre sur les bornes de tri concernées.

Pour participer et voter : rendez-vous à la mairie de proximité Est d'Orléans, du 20 juin au 4 juillet. Pour le lancement de l'opération, rendez-vous le 19 juin, au jardin d'Alice de 16h à 19h, où les habitants concernés pourront déposer leurs bulletins de vote et profiter d'animations spécifiques toute la journée sur la réduction et la valorisation des déchets. Proclamation des résultats le 6 juillet et installation des nouvelles bornes fin septembre.



THÈME "JEUX D'ARCADE"

Inspirés des bornes d'arcade, les visuels invitent à bien trier les déchets selon leur couleur.

THÈME "MONSTRES"

Colorés et représentant de drôles de monstres à rassasier, les visuels encouragent les bons comportements pour un quartier propre.

THÈME "SPORTS"

Des bornes sportives qui reprennent l'esprit des terrains de jeu pour encourager à trier dans le bon conteneur et viser juste pour un quartier propre.



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole
02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS **+** VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT